



# TARIFS 2024

Application à la date du visa  
de la préfecture

Musées de Cognac & Service Valorisation du Patrimoine

## INDIVIDUELS

VISITES MUSÉES		
<i>Comprend la visite libre des collections permanentes, l'accès aux expositions temporaires et aux expériences de réalité virtuelle (accessible à partir de 13 ans)</i>		
	2023	2024
<b>Tarif plein accès 1 musée</b>	5,00 €	5,00 €
<b>Tarif plein accès 2 musées</b> <i>Valable 1 mois pour la visite du second musée</i>	8,00 €	8,00 €
<b>Tarif réduit accès 1 musée (sur présentation d'un justificatif)</b> Jeunes de 13 à 25 ans révolus, Partenariat conventionné, <b>Adhérent CNAS</b>	3,00 €	3,00 €
<b>Tarif réduit accès 2 musées (sur présentation d'un justificatif)</b> <i>Valable 1 mois pour la visite du second musée</i> Jeunes de 13 à 25 ans révolus, Partenariat conventionné, <b>Adhérent CNAS</b>	4,50 €	4,50 €

CARTE PRÉ PAYÉE (carte à coupons de visites prépayées permettant l'accès à 1 seul musée)		
Gratuité non applicable	2023	2024
20 entrées	80 €	80 €
50 entrées	175 €	175 €

ANIMATIONS MUSÉES ET SERVICE VALORISATION DU PATRIMOINE				
	2023		2024	
	Tarif plein	Tarif réduit <sup>2</sup>	Tarif plein	Tarif réduit <sup>2</sup>
<b>Visite commentée dans un musée</b>			6,00 €	
<b>Visite et/ou atelier thématique</b> , conférence dans les musées et sur le territoire de Grand Cognac (Escapades, midi au musée, visite-atelier famille, ...)	5,00 €	4,50 €	5,00 €	4,50 €
<b>Visite et/ou événement atypique</b> (visite dégustation, visite théâtralisée, concert, initiations, ...) <b>dans les musées et sur le territoire de Grand Cognac</b>	10,00 €		10,00 €	
<b>Anniversaire au musée</b> Forfait pour 8 enfants maximum - de 6 à 12 ans Visite guidée thématique suivie d'un atelier et d'un goûter, durée maximale 2 heures.	60,00 €		60,00 €	

<sup>2</sup> Le tarif réduit s'applique sur présentation du Pass Découverte Cognac - Saintes – Angoulême ou de la brochure des Rendez-vous Patrimoine de l'année en cours, pour les jeunes de 13 à 25 ans et les adhérents CNAS.

COLLOQUES	
	2024
<b>Tarif plein - Colloque 1 jour</b>	35,00 €
<b>Tarif plein - Colloque 2 jours</b>	60,00 €
<b>Tarif réduit – Colloque 1 jour (sur présentation d'un justificatif)</b> Jeunes de 13 à 25 ans révolus	10,00€
<b>Tarif réduit – Colloque 2 jours (sur présentation d'un justificatif)</b> Jeunes de 13 à 25 ans révolus	15,00 €



# TARIFS 2024

Application à la date du visa  
de la préfecture

Musées de Cognac & Service Valorisation du Patrimoine

## GROUPES

VISITES MUSÉES ET SERVICE VALORISATION DU PATRIMOINE		
<i>Sur réservation</i>		
<i>A partir de 10 personnes - Gratuité pour 1 accompagnateur Pas d'accès à la réalité virtuelle y compris groupes scolaires</i>		
	2023	2024
Groupe <b>adultes</b> - Visite libre - 1 musée Tarif par personne	4,00 €	4,00 €
Groupe <b>adultes</b> - Visite guidée - 1 musée Tarif par personne	6,00 €	6,00 €
Groupe <b>adultes</b> - Visite guidée - 2 musées Tarif par personne	10,00 €	10,00 €
Groupe <b>adultes</b> - Visite libre ou guidée - Gratuit - 1 ou 2 musées <i>Selon conditions de gratuités définies ci-après</i>	Gratuit	Gratuit
Groupe Jeune public ou étudiants - Grand Cognac Visite guidée - atelier	Gratuit	Gratuit
<b>Forfait</b> Groupe Jeune public ou étudiants - Hors Grand Cognac Groupe jusqu'à 30 personnes Visite guidée – atelier	20€ par groupe	<b>Forfait 20€</b>
<i>En cas d'annulation d'une réservation moins d'une semaine avant la date retenue, il sera demandé le versement de l'intégralité du coût de la visite.</i>		

## PARTENARIATS CONVENTIONNES

Application du tarif réduit ou de la gratuité selon conditions établies par conventions.

Exemples : SNCF, Gîtes de France, Pass découverte « Cognac-Saintes-Angoulême »...

## CONDITIONS DE GRATUITÉ

### MUSÉES, ANIMATIONS MUSÉES ET SERVICE VALORISATION DU PATRIMOINE

Enfants jusqu'à 12 ans révolus

#### Sur présentation d'un justificatif :

- Personne en situation de handicap et un accompagnant
- Journaliste
- Membre des associations professionnelles (ICOM, ICOMOS, AGCCPF, ...)
- Guide des offices de tourisme et syndicats d'initiatives, guide interprète
- Demandeur d'emploi
- Bénéficiaire des minimas sociaux (RSA, AAH, ASS, ASPA)
- **Chauffeur de bus de groupe**

#### Pour tous :

Journées nationales de gratuité (Journées Européennes du Patrimoine, Journées Européennes de l'Archéologie, Journées nationales de l'architecture, Nuit des Musées, ...)

#### Pour l'accès en visite libre aux musées uniquement :

- Le 1er dimanche de chaque mois
- Marché nocturne (31 mai 2024)
- Marché de Noël du musée des savoir-faire du cognac
- Ban de la Distillation
- Pendant le festival Blues Passions, la Fête du Cognac, le Festival Coup de Chauffe, le Salon de la Littérature Européenne, le festival Polar de Cognac, le Triathlon de Grand Cognac...
- Lors de la fermeture partielle et/ou accessibilité réduite du circuit de visite pour : travaux, montage/démontage d'exposition et événements exceptionnels liés à une animation.

**Sur accord du président ou de la vice-présidente à la culture de Grand Cognac.**